



LIGUE DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

Ligue de Bretagne de Tir à l'Arc
Siège social : chez **Monsieur Jean Pierre Greciet**
11 Rue Dodds - 29200 BREST

Site Internet : <http://www.tiralarc-bretagne.fr>



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

PONTIVY - 1^{er} MARS 2009

Ouverture de séance 08H30

Présents : LAMBALLE - LOUDEAC - PLOEUC SUR LIE - PLOUMILLIAU PLOULECH - SAINT AGATHON - SAINT BRIEUC - BOHARS - CHATEAUNEUF DU FAOU - CONCARNEAU - GUILERS - LANDIVISIAU - LOGONNA DAULAS - PLOGASTEL ST GERMAIN - PLOUEDERN - PLOURIN LES MORLAIX - QUERRIEN - QUIMPER - QUIMPERLE - RIEC SUR BELON - ST POL DE LEON - BECHEREL - BETTON - CHAVAGNE - DINARD - FOUGERES - LIFFRE - PLEUMEULEUC - RENNES CHR - CIE RENNES - RETIERS - SAINT MALO - ST AUBIN D'AUBIGNE - ST AUBIN DU CORMIER - ST JOUAN DES GUERETS - ST JACQUES DE LA LANDE - TINTENIAC - VEZIN LE COQUET - VITRE - AURAY - CLEGUEREC - PL LORIENT - PLOERMEL - PONTIVY - QUEVEN - SURZUR - VANNES

Excusés : PLESLIN TRIGAVOU - CROZON - PLOUGASNOU - CESSON SEVIGNE

Absents (ou non arrivés) : DINAN - FREHEL - LANNION - PAIMPOL - PLENEUF VAL ANDRE - PORDIC - QUINTIN - SAINT QUAI PORTRIEUX - BREST - BRIEC - GUIPAVAS - PLOBANNALEC LESCONIL - PLOUNEOUR TREZ - ST RENAN - BOURGBARRE - CANCALE - CHATEAUBOURG - DOMLOUP - GUICHEN - HEDE - REDON - SAINT JOUAN DES GUERETS - THORIGNE FOUILLARD ACIGNE - VERN SUR SEICHE - BADEN - ILE D'ARZ - JOSSELIN - KERVIGNAC - LOCHRIST - MALESTROIT - PEILLAC - PLOUHINEC - SARZEAU

Nombre de voix pour la ligue : 271 Nombre de voix des clubs présents : 176

ACCUEIL DU PRESIDENT

Le mot du président

Amies, Amis archers, je vous salue.

Nous allons commencer cette 34^{ème} assemblée générale de la ligue de Bretagne de tir à l'arc par une minute de silence en l'honneur de nos parents et amis qui nous ont quittés cette année.

Je tiens à remercier le club de Pontivy et plus particulièrement Jean Yves Boscher, son président pour le travail accompli afin que cette assemblée se déroule dans d'excellentes conditions.

Cette assemblée générale extraordinaire a pour objet le vote de nos statuts. Les modifications proposées ont été diffusées à tous les clubs.

Mr Guily, président de Querrien, s'interroge sur l'application du statut immédiate après le vote et non après le dépôt légal en sous préfecture et le respect du délai d'un recours éventuel. Jean Pierre Greciet répond qu'aucune question n'ayant pas été adressée préalablement par courrier, il est impossible d'y répondre aujourd'hui et propose de passer au vote.

Compte rendu de l'assemblée générale - Landivisiau - 10/02/2008 Page 1/2



Les présidents ou leurs représentants désignés votent. Le résultat des votes est le suivant :

Votants : 176

Exprimés : 176

Approuvent la modification des statuts : 155

Sont contre la modification des statuts : 21

Les modifications aux statuts sont donc adoptées. Les statuts modifiés seront déposés en préfecture courant mars.

L'assemblée extraordinaire est close à 09h15.

Le Président : JP. GRECIET

La secrétaire : M. SALAUN-LE BAUT

Signé : Jean Pierre Greciet

signé : Monique Salaun-Le Baut